**COOPERATION CAMEROUN - BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT (BID) MINISTERE DE L’ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L’AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (MINEPAT)**

**PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE CHARI-LOGONE, PHASE II**

**BP : 295 Kousseri Tel : (00237) 222 41 44 50 e-mail :** [**infos@pdri-cl.org**](mailto:infos@pdri-cl.org)

**Site web: www.pdri-cl.org**

Ref :\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ /UGP/COORD/ACF/RSE/EGRN/EEP/EI/EA/coord/2010

Kousseri, le 10 mars2010

**LE COORDONNATEUR**

**A Monsieur le Directeur Général de la**

**Caisse Autonome d’Amortissement**

**à Yaoundé**

**0bjet : Demande de virement de fonds du compte spécial**

Monsieur le Directeur Général,

Dans le cadre de sa politique de lutte contre la pauvreté, le Gouvernement de la République du Cameroun a signé un accord de prêt avec la Banque Islamique de Développement (BID) et le Fonds de l’OPEP pour le Développement International (OFID) pour le financement duProjet de Développement Rural Intégré Chari-Logone (PDRI-CL) dans le département du Logone et Chari dans la partie septentrionale du pays.

Pour permettre à l’Unité de Gestion du Projet de mettre en œuvre son plan d’action pour l’exercice en cours adopté par le Comité de Pilotage en date du 17 mars 2010, la **BID vient d’approvisionner le compte spécial du Projet, N° pour un montant de 250 000 000 Fcfa (deux cent cinquante millions)**conformément à l’Accord de Prêt relatif au financement du PDRI-CL.

Par conséquent, je viens par la présente auprès de votre haute personnalité, **vous prier de bien vouloir mettre le montant susmentionné à la disposition de l’Unité de Gestion duProjet**pour le financement des activités inscrites dansle plan d’action 2010.

Dans l’espoir que notre demande rencontreune suite favorable, je vous prie d’agréer Monsieur le Directeur Général, l’expression de ma très haute considération.

Le Coordonnateur

Dr ABAKAR Mahamat

Ref :\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ /UGP/COORD/ACF/RSE/EGRN/EEP/EI/EA/coord/2010

Kousseri, le 10 mars2010

**LE COORDONNATEUR**

**A Monsieur le Directeur Général de la**

**Caisse Autonome d’Amortissement**

**à Yaoundé**

**0bjet : Demande de virement de fonds du compte spécial**

Monsieur le Directeur Général,

Dans le cadre de sa politique de lutte contre la pauvreté, le Gouvernement de la République du Camerouna signé un accord de prêt avec la Banque Islamique de Développement (BID) et le Fonds de l’OPEP pour le Développement International (OFID) pour le financement duProjet de DéveloppementRural Intégré Chari-Logone (PDRI-CL) dans le département du Logone et Chari dans la partie septentrionale du pays.

Pour permettre à l’Unité de Gestion du Projet de mettre enœuvre son plan d’action pour l’exercice en cours adopté par le Comité de Pilotage en date du 17 mars 2010, la **BID vient d’approvisionner le compte spécial du Projet, N° pour un montant de 250 000 000 Fcfa (deux cent cinquante millions)**conformément à l’Accord de Prêt relatif au financement du PDRI-CL.

Par conséquent, je viens par la présente auprès de votre haute personnalité, **vous prier de bien vouloir mettre le montant susmentionné à la disposition de l’Unité de Gestion du Projet**pour le financement des activités inscrites dans le pland’action 2010.

Dans l’espoir que notre demande rencontre une suite favorable, je vous prie d’agréer Monsieur le Directeur Général, l’expression de ma très haute considération.

Le Coordonnateur

Dr ABAKAR Mahamat





**AVIS SPECIFIQUE DE PASSATION DE MARCHE**

**N°001/AOI-PM/PDRI-CL/CSPM/CCCM-AI/2022 DU 03 FEVRIER 2022**

CAMEROUN

Projet de Développement Rural Integré Chari-Logone, Phase II

AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL

TRAVAUX D’AMENAGEMENTS DES PERIMETRES HYDROAGRICOLES.

**MODE DE FINANCEMENT**: Shari’ah

**FINANCEMENT N°**: CMR-1001

**Marché n°12 selon le plan de passation des marchés (partie travaux)**

1. Le présent avis d’appel d’offres suit l’avis general de passation des marchés transmis à la BID en novembre 2017 pour publication sur son site internet et publié dans le journal “Cameroon Tribune” du 07 décembre 2017.
2. Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement afin de couvrir le coût du Projet de Développement Rural Intégré Chari-Logone et a l’intention d’utiliser une partie des sommes accordées pour financer le paiement du contrat des travaux d’aménagements des périmètres hydroagricoles dans des arrondissements du département du Logone et chari, région de l’Extrême-nord.

Le Ministère de l’Economie, de la Planification et de l’Aménagement du Territoire à travers l’Unité de Gestion du Projet sollicite des offres sous pli scellé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les travaux d’aménagements hydroagricoles répartis en cinq (05) lots dans le département du LOGONE et CHARI. Le délai de réalisation des travaux est de six mois pour chaque lot.

1. La procédure d’appel d’offres sera l’Appel d’Offres International limité aux Pays Membres (AOI-PM) tel que défini dans les Directives pour l’acquisition de Biens, Travaux et Services connexes dans le cadre des Projets financés par la BIsD, Edition d’avril 2019, (les « Directives »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives. Les candidats éventuels sont également invités à prendre connaissance des Clauses 1.18 à 1.21 de ces Directives concernant les règles de la BIsD portant sur les conflits d’intérêt.
2. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l’Unité de Gestion du Projet au bureau de l’Expert en Passation des Marchés ([fanch2010@pdri-cl.org](mailto:fanch2010@pdri-cl.org) ou [infos@pdri-cl.org](mailto:infos@pdri-cl.org)) et prendre connaissance des documents d’Appel d’offres à l’adresse mentionnée ci-dessous de 07h30 à 15h30 (heure locale : GMT+1). Le Dossier d’Appel d’offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l’adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent cinquante mille francs CFA (150 000 F CFA). La méthode de paiement sera le dépôt direct dans le compte « CAS-ARMP » **n° 10001 06860 975686 60001 - 28** ouvert à la BICEC à cet effet par l’ARMP ou par virement dans le même compte avec pour code **IBAN CM21 10001 06860 975686 60001 - 28.** Après virement et transmission du SWIFT du virement par toute voie (même électronique) le soumissionnaire pourra obtenir le DAO par la même voie d’envoi de la preuve du paiement.
3. Les offres devront être remises au secrétariat du Coordonnateur qui dispose d’une caisse de dépôt au plus tard le **14 avril 2022**  à **14h00 (heure locale GMT+1)**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après la date et l’heure limites de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l’adresse mentionnée ci-dessous le **14 avril 2022 à 14h30**.

Les offres doivent être accompagnées d’une Garantie de l’offre, pour un montant de dix-sept million sept cent soixante-quinze mille sept cent dix-neuf (17 775 719) francs CFA pour le lot 1, seize million cinq cent quatre-vingt-un mille neuf cent vingt-quatre (16 581 924) francs CFA pour le lot 2, onze million quatre cent soixante-six mille huit cent quarante-quatre (11 466 844) francs CFA pour le lot 3, quatorze million soixante-cinq mille six cent quatre-vingt-dix (14 065 690) francs CFA pour le lot 4, quinze million quatre cent mille vingt-quatre (15 400 024) francs CFA pour le lot 5.

L’adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : MINEPAT / UGP PDRI-CL II; Prof. MADI ALI, COORDONNATEUR ; Ancienne SEMRY, BP: 295 Kousseri, Cameroun

Tel/Fax: +237 222 41 44 50; Mobile: +237 696 370 167

Courriel électronique : [infos@pdri-cl.org](mailto:infos@pdri-cl.org) ou [madi838@pdri-cl.org](mailto:madi838@pdri-cl.org) ou [fanch2010@pdri-cl.org](mailto:fanch2010@pdri-cl.org) ou fanch2020@yahoo.fr

Site internet : www.pdri-cl.org

La grande enveloppe devra porter la mention : APPEL D’OFFRES INTERNATIONAL LIMITE AUX PAYS MEMBRES N°001 /AOI-PM/PDRI-CL/CSPM/CCCM-AI/2022 du 03/02/2022 POUR LES TRAVAUX D’AMENAGEMENTS DES PERIMETRES HYDROAGRICOLES DANS LE DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI. “A N’OUVRIR QU’EN SÉANCE DE DEPOUILLEMENT”

Le Coordonnateur du PDRI-CL,

Maître d’Ouvrage Délégué

**Ampliation : BID**

**MINMAP**

**ARMP**

**(é) PROF MADI ALI**